

RÉEMPLOI

BÂTIMENT • NORMANDIE

Table ronde filière du réemploi

jeudi 30 avril 2026 - St-Rémy-sur-Orne

Merci à la mairie de St-Rémy-sur-Orne qui nous accueille et à la CDC Cingal Suisse Normande

Merci à nos 3 partenaires et financeurs :



“Le réemploi : quel leviers pour accélérer le développement de la filière en Normandie ?”



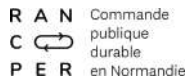
Frédéric ADAM

Co-fondateur du Plateau Circulaire, administrateur du CRBN



Sabrina CHARUEL

Animation du Réseau RAN COPER
Experte Gestion de Projets, Commande publique et Achats Responsables



Emilie MARCHAND

Directrice maîtrise d'ouvrage, chez Caen La Mer Habitat



Emmanuelle ONNO

Chargée de mission Ecoconstruction et Valorisation des déchets et matériaux du BTP, Région Normandie



Youssef ZENITER

Directeur Attractivité du Territoire Flers Agglo



Le Club Réemploi : un réseau régional

- créé en 2019, structuré en 2024
- un réseau d'une centaine d'acteurs du réemploi
- 1 salariée en coordination
- un CA de 9 structures + 15aine de membres (bailleurs, collectivités, AMO, BE, archi, professionnels...)



Un guide du réemploi dans le bâtiment en Normandie

**Ressources, outils
Fiches techniques
Vidéos...**

Une cartographie des acteurs et des projets

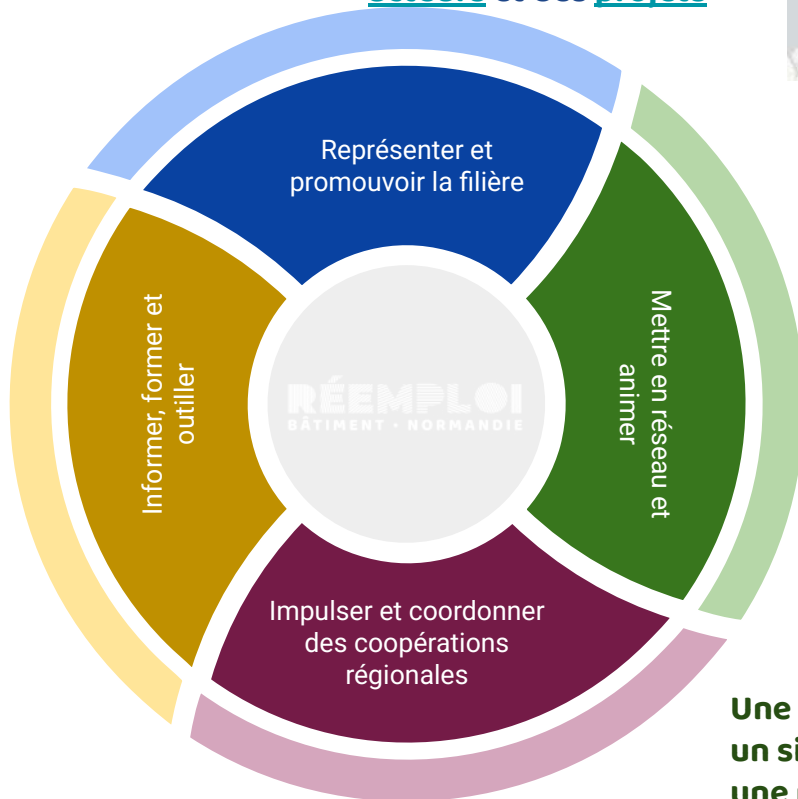


4 rencontres par an, des visites de chantier



**1 webinaire flash par mois
Des rencontres entre membres**

**Une newsletter mensuelle
un site Web (crbnormandie.fr)
une page LinkedIn**



Etat de la filière normande du réemploi

Du potentiel important en termes de gisement...



Gisement de déchets
PMCB estimé

1 198 000 tonnes



Estimation du gisement annuel
de PMCB réemployables (2022)

100 500 tonnes
soit 8,4% du gisement total



Approvisionnement et collecte

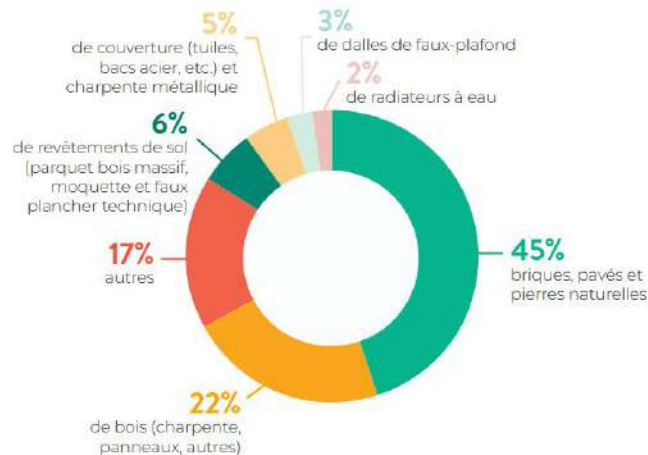
♦ Estimation du gisement pris
en charge par les 4 acteurs de l'ESS
en activité (2022) :

400 à 500
TONNES

soit 2% de ce qu'il serait nécessaire de
réemployer pour atteindre les objectifs
nationaux de la filière REP PMCB 2024
transposés à l'échelle régionale.

Et des acteurs qui sont structurés et répartis sur le territoire normand :

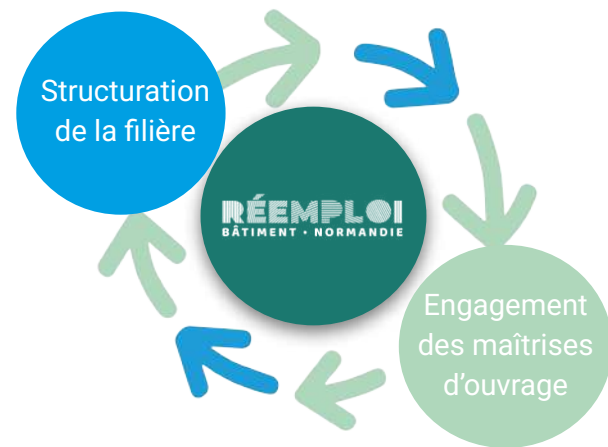
Les matériaux ciblés comme ayant
un potentiel de réemploi en Normandie sont :



Etat de la filière normande du réemploi

Une structuration qui reste fragile et des freins qui persistent :

- Un intérêt affiché des collectivités, des bailleurs sociaux pour le réemploi...
=> mais une demande encore timide et un passage à l'action qui peine à se concrétiser
- Un manque de visibilité pour la filière côté REP PMCB
- les difficultés du secteur de l'ESS et de leur modèle économique
- le manque de désirabilité du réemploi et sa perception



==> Face à ces difficultés, quelles solutions mettre en place ?

Financements, formations, accompagnement...

On en parle !

Le Plateau Circulaire (Grentheville)

- Présentation et constats sur la filière du réemploi normande
- Présentation de 2 projets en cours



chantier de l'ISEN à Caen

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN RUE DE FRANQUEVILLE, RUE DU CHEMIN VERT, IMPASSE CUSSY ET SAINT LOUET - CAEN UNE EXPERIMENTATION DE LA DEMARCHE DE REEMPLOI



Table Ronde Club Réemploi - 30 avril 2026

CONTEXTE



Démolition/reconstruction

Restructuration Accession sociale

Restructuration LLS

Démolition

Objectif de CLMH :

Expérimenter une démarche de réemploi en vue de réduire l’empreinte carbone d’une opération de démolition/reconstruction et de s’engager dans une démarche d’économie circulaire

Programmation :

Démolition :

9 bâtiments soit 72 logements

Constructions neuves :

97 logements sur 5 emprises foncières

Restructuration :

4 bâtiments pour du LLS et de l’accession sociale à la propriété

PLANNING

2025

Démolition bâtiments Impasse Cussy
OS travaux tranches 1 et 2
Curage des logements par LPC
Dépose préservante des pierres
de Caen impasse Cussy

2026

Livraison des tranches 1 et 2
OS travaux tranches 3 et 4
Démolition bâtiments impasse Saint
Louet
Curage des logements par LPC
Dépose préservante des pierres
de Caen impasse Saint Louet

2027

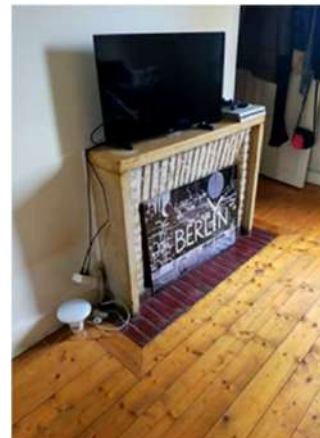
Livraison des tranches 3 et 4
Démolition 5 bâtiments rue de
Franqueville et rue du Chemin Vert

CONTEXTE

- Réalisation des diagnostics PEMD (produits équipements matériaux déchets) en 2023 par G-On dans le cadre des démolitions.

Matériaux identifiés par les diagnostics PEMD en vue d'un potentiel réemploi :

- ⇒ **Pierres de façades**
- ⇒ **Les chaudières (remplacées en 2020)**
- ⇒ **Les bois de charpente**
- ⇒ **Les mains courantes des escaliers**
- ⇒ **Les portes en bois (caves, palières, intérieures)**
- ⇒ **Éviers inox**
- ⇒ **WC sur pied, lavabos en porcelaine**
- ⇒ **Dalles granito**
- ⇒ **Boîtes aux lettres**



CONTEXTE

- Un accompagnement par un AMO réemploi (G On) pour la phase démolition

MISSIONS CONFIEES :

=> **Accompagnement en phase conception :**

- réalisation d'une étude de faisabilité: évaluation des différents scénarios possibles en termes de réemploi et des débouchés sur la base des données récoltées lors des PEMD
- Accompagnement à la rédaction du DCE : rédaction de clauses spécifiques liées au réemploi et à la dépose préservante
- Analyse des offres des entreprises

⇒ **Accompagnement en phase travaux :** suivi des travaux, réunions spécifiques réemploi et dossiers assurance

=> **Bilan social, économique et environnemental :** constitution d'un dossier de retours d'expériences et de valorisation des actions menées (emploi local valorisé, émissions de CO2 et polluants évités, déchets évités...

CONVENTION DE DON

Signature d'une convention de don entre CLMH et Le Plateau Circulaire le 30/06/2023

Objectifs :

- ⇒ Réduire le volume des déchets
- ⇒ Epargner la mise à la benne des matériaux réemployables identifiés
- ⇒ Récupérer des matériaux pour les valoriser sur d'autres chantiers
- ⇒ Développer le réemploi de matériaux sur le territoire normand

La convention prévoit :

- ⇒ Le transfert de propriété des matériaux au bénéfice du Plateau Circulaire
- ⇒ L'évacuation et le transport gratuit des matériaux réemployés par le Plateau Circulaire jusqu'au lieu de stockage

Matériaux	Quantité	Conditionnement	Stockage en attente d'enlèvement
Charpente bois	48.2 T	Palette	Oui
Mains courantes acier	0.98 T	Palette	Oui
Portes de caves en bois	2.26 T	Palette	Oui
Portes d'entrée en bois	0.71 T	Palette	Oui
Portes d'accès aux caves en bois	0.56 T	Palette	Oui
Portes palières en bois	2.50 T	Palette	Oui
Portes de placard	11.50 T	Palette	Oui
Portes de distribution en bois	11.75 T	Palette	Oui
Parquet bois *	41.84 T	Palette	Oui
Evier inox	0.37 T	Palette	Oui
Lavabo porcelaine	2.42 T	Palette	Oui
WC sur pied	3.02 T	Palette	Oui
Dalles granito	18.45 T	Palette	Oui
Boites aux lettres	0.43 T	Palette	Oui
Radiateurs	15 T	Palette	Oui
Baignoires/douches	2.5 T	Palette	Oui
Tableaux électriques	0.350 T	Palette	Oui
Meubles évier	1.560 T	Palette	Oui

Liste des matériaux identifiés dans la convention de don en vue du réemploi

UN MARCHÉ DE CURAGE PREVENTIF POUR ALLER PLUS LOIN

Objectifs :

=> Eviter le squat des logements vacants grâce à une intervention en flux

=> Avoir un tri sélectif poussé et permettre le réemploi d'un maximum de matériaux

Marché à bon de commande avec un BPU par équipement déposé comprenant le coût d'évacuation et le traitement des déchets (tri et recyclage)

Les diagnostics amiante et plomb sont réalisés en amont au fur et à mesure des libérations et transmis au Plateau Circulaire afin de permettre une intervention en toute sécurité. Les éléments amiantés sont déposés par l'entreprise de désamiantage au moment de la démolition.



MASSE DECHETS ET REEMPLOI

Marché curage préventif en vue du réemploi logements CHEMIN VERT CLMH

Année 2025,19 logements

Désignation matériaux	Quantité totale	Quantité réemploi	Quantité recyclage	Poids unitaire kg	Masse réemploi en tonne	Masse recyclage en tonne
Radiateur acier	78	0	78			
Evier inox	14	0	14	75	0,06	1,425
Purge quincaillerie métal	19		19			
Evier résine	5	3	2	15	0,045	0,03
Purge quincaillerie PVC	19		19			
Meubles cuisine + étagères	19		19	75	0	1,425
Lavabo	19	4	15	14	0,056	0,21
WC	19	3	16	35	0,105	0,56
Receveur douche	3		3	30	0	0,09
Porte palière	19	17	2	36	0,612	0,072
Porte intérieure (distribution et placard)	157	23	134	17	0,391	2,278
Porte cave	35	4	31	30	0,12	0,93
PARQUET MASSIF	187	187		15	2,805	0
Boite-aux-lettres	10		10	7	0	0,07
Tableau électrique	19	13	6	5	0,065	0,03
Chaudière	18	16	2	40	0,64	0,08
RESEAUX ELEC	19		19	20	0	0,38
RESEAUX PLOMB	19		19	15	0	0,285

<i>Total</i>	4,899	7,865
--------------	-------	-------

REEMPLOI DES CHAUDIERES



LES ETAPES DE LA DEMARCHE MENEES

Depuis
juillet 2023

Une **dépose préservante** menée par Le Plateau Circulaire dans le cadre du marché de pré curage des logements

Octobre
2023

Rencontre avec Proxiserve pour valider la pose de chaudières de réemploi plutôt qu'en neuf dans le cadre de leur marché de maintenance

Juin 2024

Identification de 2 sites (26 logements).
Problématique actuelle sur ces groupes : difficultés pour obtenir les pièces

Depuis
Septembre
2023

Reconditionnement des chaudières par Le Plateau Circulaire en vue du réemploi et **stockage** dans leurs locaux (photos en slide suivante).

Février 2024

Prise de contact auprès de notre assurance pour valider la démarche. Notre assureur confirme que « l'intégralité des garanties du contrat sont acquises aux bâtiments concernés par le réemploi des chaudières »

Automne
2024

Réalisation des travaux de remplacement des chaudières sur les 2 sites avec l'entreprise de maintenance

LE RECONDITIONNEMENT EFFECTUE PAR LE PLATEAU CIRCULAIRE



ASSURANCE ET RESPONSABILITES

GARANTIE BIENNALE :

Pas de garantie biennale sur les chaudières déposées et reposées mais mise à disposition par Le Plateau Circulaire d'un stock de pièces en cas de panne pour Proxiserve.

GARANTIE DES CHAUDIERES PENDANT LE STOCKAGE :

Prise en charge par l'assurance multirisque locaux professionnels du Plateau Circulaire.

PROPRIETE DES CHAUDIERES :

CLMH reste propriétaire des chaudières (les chaudières n'ont pas été intégrées à la convention de don). Le Plateau Circulaire intervient en tant que prestataire de services pour la dépose, le reconditionnement des chaudières et leur stockage.

AVANTAGES DE LA DEMARCHE

UN IMPACT CARBONE RÉDUIT

D'après le calcul réalisé par G-On, l'économie carbone par chaudière réemployée est de **316 kgCO₂**.

Pour ce projet, l'économie carbone serait donc de l'ordre de 6 tonnes de CO₂ (économie sur la production, le transport et le traitement de fin de vie des chaudières).

Cette valeur correspond environ aux émissions générées par **3 logements pour une année d'exploitation chez CLMH**.

UN GAIN FINANCIER

	Coût chaudières neuves Devis Proxiserve (en € HT)	Coût chaudières réemployées Devis Proxiserve (en € HT) + coût de dépose +conditionnement +stockage au Plateau Circulaire (180 €HT /U)	Economie (%)
Clos Saint Marc - Groupe 1085 20 Chaudières	30 780,00 €	17 660,00 €	42 %

* Devis octobre 2023

LE RÉEMPLOI DANS L'OPERATION DE CONSTRUCTION

▪ **AMO Réemploi :**

Mission complémentaire confiée à G on pour accompagner CLMH sur la partie construction neuve. Sur le même périmètre que la démolition (étude de faisabilité, accompagnement en phase conception, en phase travaux et bilan).

+ Accompagnement à la labélisation **CIRCOLAB**

Objectif du Label : évaluer les bénéfices environnementaux des actions de réemploi dans le domaine de l'immobilier et de la construction

Le référentiel s'organise autour de quatre thématiques principales animées par un système de management :

- 1. Naissance :** identification d'un référent réemploi et communication
- 2. Conception :** définition des objectifs de réemploi, de la méthodologie et des moyens associées
- 3. Chantier :** vérification des objectifs de conception
- 4. Livraison :** bilan de la démarche



Engagement CLMH : niveau 3/5

LE RÉEMPLOI DANS L'OPERATION DE CONSTRUCTION

▪ Lot Réemploi :

Mise en place d'un lot réemploi pour la fourniture des équipements suivants :

- Éviers inox
- Lavabos sur colonne
- WC sur pied
- Faux plafonds
- Pierres de caen (réemploi in situ). Création de murets pour marquer l'entrée des résidences
- Luminaires pour le local commun résidentiel
- Parquet pour le local commun résidentiel (réemploi in situ)

Le CCTP prévoit :

=> Une réception formelle des matériaux à réemployer afin d'acter le transfert de responsabilité entre le lot réemploi et le lot chargé de la mise en œuvre.

=> La constitution de dossiers techniques matériaux (DTM) pour chaque matériau ciblé en réemploi. Ces DTM sont soumis pour validation au Moe et au BCT.

LE RÉEMPLOI DES PIERRES DE CAEN

Action de réemploi menée dans le cadre de l'appel à projet d'Ecominero « *Soutien au réemploi et réutilisation des PMCB sur les chantiers et opérations de déconstruction, réhabilitation, rénovation, construction neuve* » lancé en 2024.

Ecominero : éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la REP des PMCB

Convention signée en décembre 2024

Montant de l'aide : 20 000 €

Objectif : dépose préservante de 64 m³

Stockage : parking prêté par Caen la mer sur la Presqu'île via un commodat

Débouchés : collectivités locales dans le cadre de projets publics (cession à titre gratuit)



Chantier de réhabilitation du Pré9



Contexte du projet

- Flers Agglo est propriétaire des locaux depuis 2022
- Friche industrielle composée de 3 bâtiments
- Créer un pôle dédié à l'ESS, vivant et dynamique, vecteur d'initiatives et d'attractivité du territoire



Spécificités du projet

- Des associations installées dans les locaux avant même le début du projet de réhabilitation
- Volonté de ne pas proposer une simple juxtaposition de locaux mais de créer un espace partagé
- Activités : restaurant d'insertion, promotion de la culture, musiques actuelles, accompagnement vers et dans l'emploi, accompagnement de projets et d'entreprises...
- Proposer une réhabilitation à moindre coût en accord avec les valeurs de l'ESS

Missions confiées au Maître d'œuvre :

- Maitrise d'œuvre confiée au cabinet d'architectes Koya
 - Proposer un projet de réhabilitation économe et rationnel répondant aux enjeux de transition écologique et d'économie circulaire
 - Associer les structures présentes et dans une certaine mesure les publics qu'elles accompagnent dans l'élaboration du projet mais aussi lors de la phase travaux

Une réhabilitation exemplaire au niveau environnemental et social

Le projet de rénovation est scindé en **2 grandes phases** :

- Réhabilitation de **l'étage du bâtiment 1** afin de créer un espace d'exposition, des bureaux et des salles de réunion
- La réalisation d'**expérimentations** sur des matériaux bio sourcés : paille, argile...
- Pour chacune de ces phases, une part importante est réservée à l'insertion : implication des publics accueillis par les associations du Pré9

Réhabilitation du premier niveau



Dépose et réemploi des cloisons et faux-plafonds, déjà existants, in situ ou ailleurs (Agglo, recyclerie Les Fourmis Vertes, réseau Syréen...)

Réhabilitation du premier niveau

- Récupération et reconditionnement de parquets issus des immeubles en démolition du Pont Féron, découpe de plus de 240 unités de parquets



Pose de ces parquets de réemploi sur la quasi-totalité de l'étage (environ 600 m²)

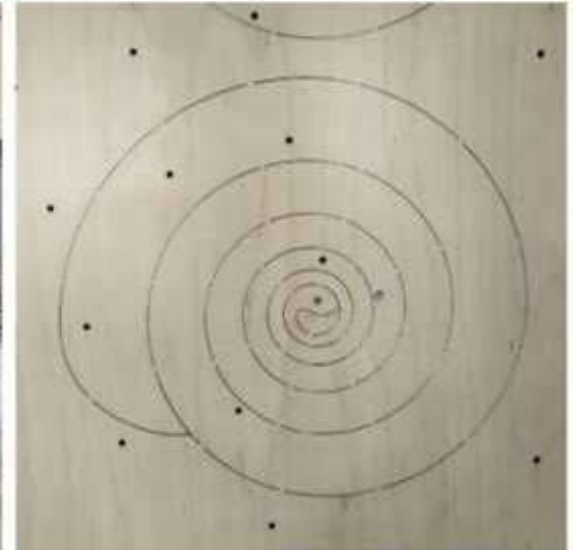
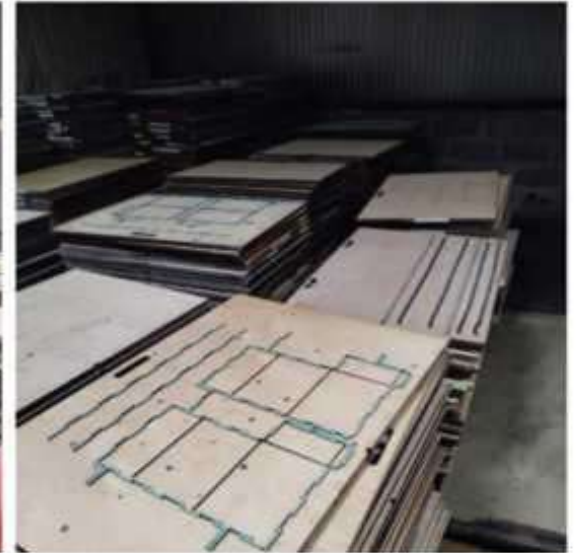
- ✓ 1 000 h d'insertion réalisées
- ✓ Cadres de parquets réalisés par les salariés de l'ESAT



Réalisation des cloisons à partir de panneaux récupérés dans une imprimerie :

✓ participation des jeunes de l'ITEP pour préparer les panneaux avant la pose

Réalisation de parements intérieurs (isolation par l'intérieur) en bois de récupération via la recyclerie les Fourmis Vertes avec isolation en paille hachée compressée.



La réalisation d'expérimentations

- Expérimentations à partir de matériaux bio sourcés :
 - ✓ la paille : construction d'un mur de préfiguration pour le principal marché de travaux à venir
 - ✓ Réalisation d'Atex (appréciation techniques d'expérimentations)



- Caractéristiques particulières attendues : grande courbure, grande hauteur et excellente isolation phonique
- Formation d'un salarié de l'entreprise retenue sur la technique particulière de construction paille
- Expérimentations sur les enduits appliqués sur le mur
 - ✓ Essais actuellement en cours sur différentes techniques d'enduits : argile, chaux, chaux/paille etc

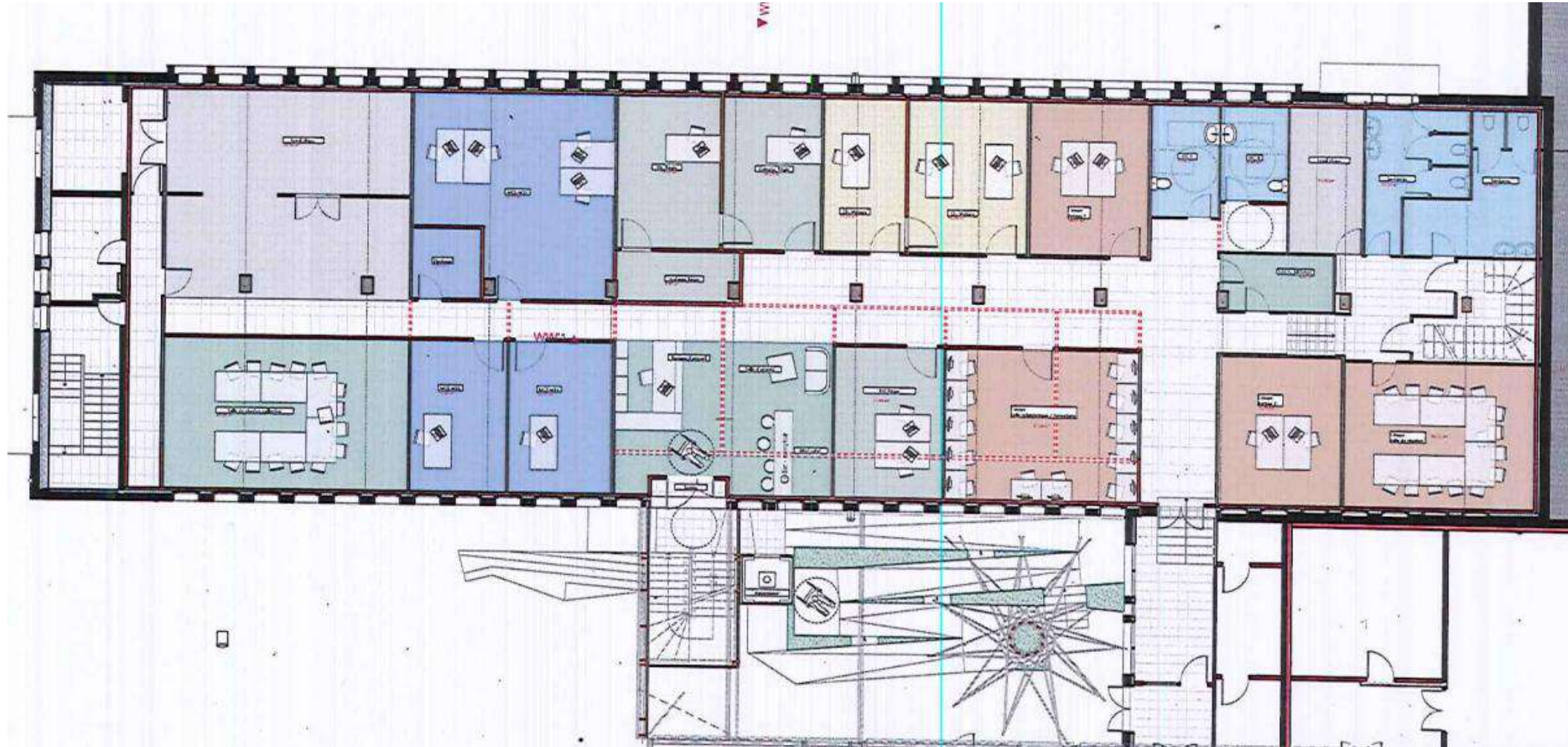


- **Projet collectif** de part le nombre et la diversité des acteurs impliqués: les différents services de Flers Agglo/ville de Flers (service marchés publics, techniques, patrimoine, attractivité du territoire, culture...), le cabinet d'architectes, les bailleurs sociaux, les entreprises artisanales du bâtiment, l'ESAT, les associations présentes au sein du Pré9, la recyclerie Les Fourmis Vertes ... et les publics accompagnés.
- Une **réhabilitation différente et innovante** dans les procédures qui bousculent les habitudes à tous les niveaux. De nouvelles compétences à développer pour tous les intervenants.
- La volonté de **dupliquer cette réhabilitation**: gisement de réemploi, économie circulaire, à moindre coût, implication des usagers.

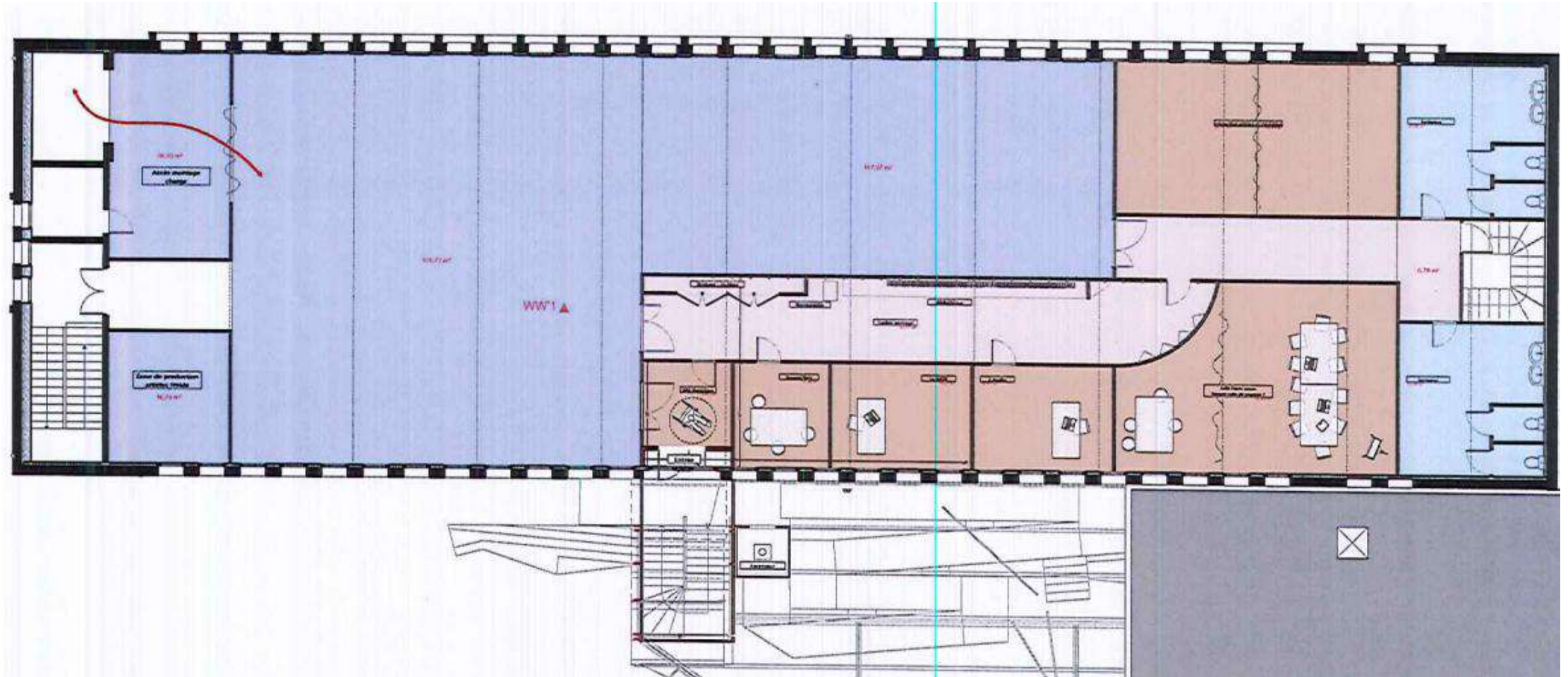
Le projet retenu, les extérieurs



Le projet retenu, le premier niveau

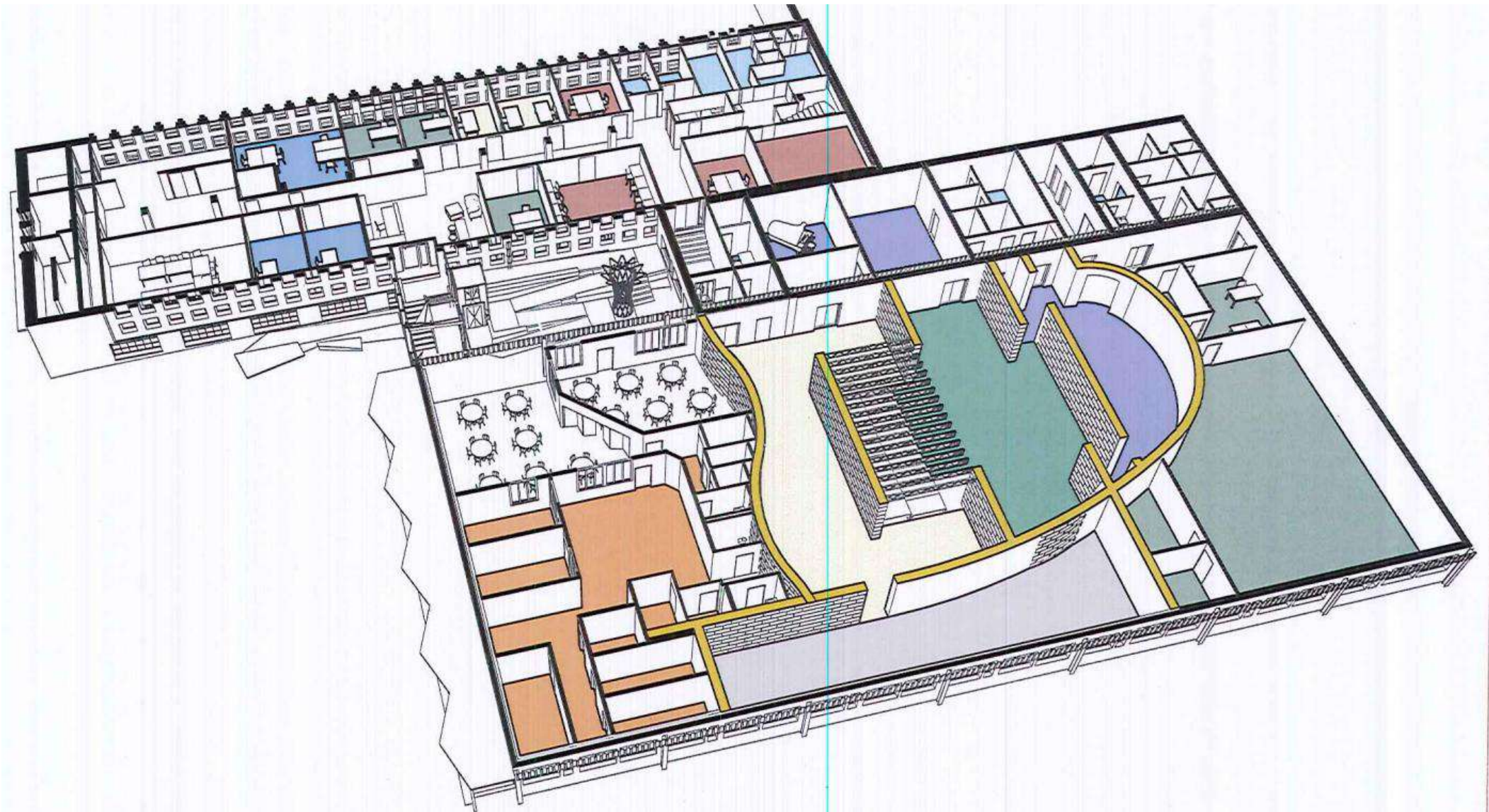


Le projet retenu, le second niveau



Le projet retenu, le bâtiment 2





Le Budget prévisionnel

Postes	DEPENSES				RECETTES	
	Montant	HT	Montant éligible Région	Montant éligible Département	Cofinanceurs	Montant
Etudes techniques, Contrôle technique, CSPS	25 000 €				Europe (préciser le fonds et la mesure)	330 000 €
Honoraires maîtrise d'œuvre, études préalables	227 073 €				Etat (Fonds Vert)	219 340 €
Travaux	1 555 173 €				Région (préciser le dispositif ou FRADT)	0 €
Acquisitions foncières et immobilières					Département (préciser le dispositif ou FDSIT)	100 000 €
Mobilier, petit équipement	0 €				Fonds de concours	0 €
Autres dépenses (préciser)	0 €				Autres financeurs (préciser)	0 €
	0 €					0 €
	0 €					0 €
					Autofinancement	1 157 906 €
					Recettes nettes (dont amortissement)	0 €
TOTAL :	1 807 246 €				TOTAL :	1 807 246 €

R A N Commande
C  publique
P E R durable
en Normandie

Agence Régionale de Santé de Normandie
Réseau des Acteurs Normands pour une Commande Publique Eco-Responsable en Normandie
(RAN CoPER)

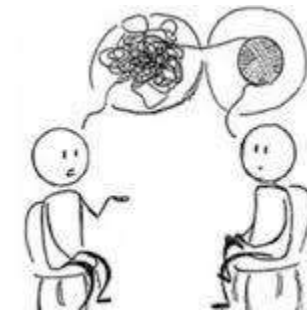
Table ronde sur l'état des filière du réemploi en Normandie et les leviers à destination des maîtres d'ouvrage publics.

Le 30 Avril 2026

14h15 – 15h45

Introduire le réemploi dans vos projets de bâtiment > ON SE RASSURE !!!

- Une réglementation favorisante
- Une boîte à outils facilitante
- Des contacts et ressources pour vous



Des textes favorables

2015 LOI TEPCV

Commande publique mise au service de l'économie circulaire, de la transition énergétique et écologique.

2020 LOI AGECE

Passage d'un modèle linéaire à circulaire économe en ressources et lutte contre le gaspillage

2020 LOI ASAP

Possibilité de passer les marchés de travaux sans publicité ni mise en concurrence < 100K€
>>Dispositif pérenniser en décembre dernier par décret.

2021 Loi Climat et Résilience

Ancrage écologique avec la 4ème principe et des obligations environnementales et sociales

2023 Loi Industrie verte

Objectif environnemental et verdissement de la commande publique

Des obligations réglementaires générales

Loi Climat et Résilience complétée par la Loi Industrie verte impactent fortement le code de la commande publique !

A partir du 22 Août 2026,

- Considérations environnementales obligatoires pour toutes procédures
 - Un critère environnemental
 - Une condition d'exécution environnemental
- Considérations sociales obligatoires uniquement pour les procédures supérieures au seuils européens

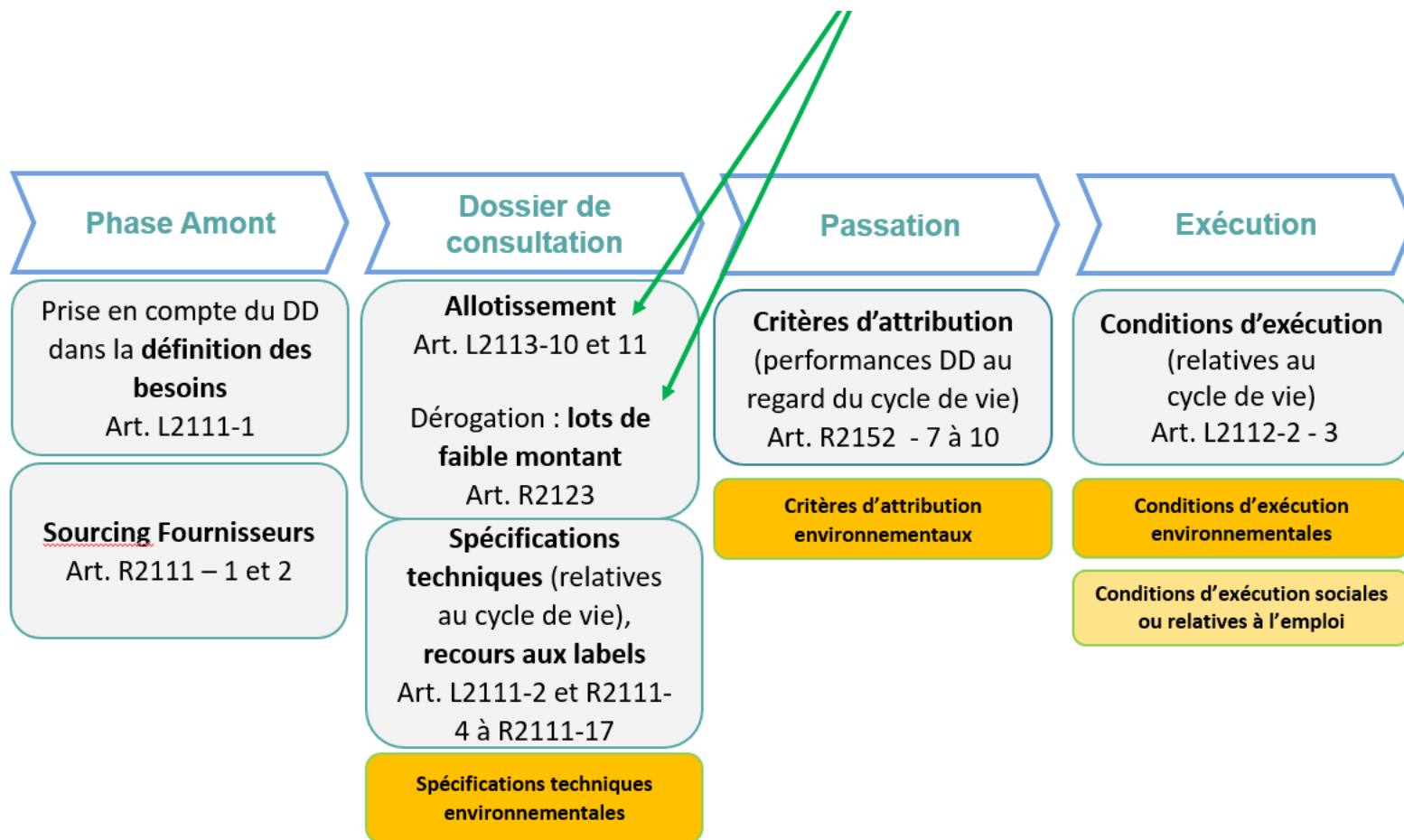
☞ Suivre les tendances du nouveau PNAD..

Des impacts sur le code de la Commande Publique

De Nouvelles logiques d'achat

- Développement durable dès la définition des besoins ;
- Prise en compte du cycle de vie au niveau des critères ;
- Multi-critère ou coût global ;
- Sourcing ;
- Mise en oeuvre de Schéma de Promotion Socialement et Ecologiquement Responsable intégrant l'économie circulaire
- Mise en oeuvre d'un critère environnemental à compter du 22 août prochain ;
- Mise en oeuvre d'une condition d'exécution environnementale à compter du 22 août prochain ;
- Etc..

Le code CP est prêt !



Des obligations spécifiques au bâtiment

Loi Transition Ecologique pour la Croissance Verte Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire

- 70 % des déchets de chantier valorisés en 2020
- Diagnostic PEMD obligatoire***
- Tri à la source 7 flux obligatoire**
papier/carton, métal, plastique, verre, bois, fractions minérales et plâtre
- Renforcement **infos déchets** dans **le devis travaux**
- Mise en place Responsabilité Élargie des Producteurs : **REP Bâtiment** ou **PMCB**
- **Obligation** de prévoir une **part minimale de montant annuel d'achat** issu des filières du **réemploi**, de la **réutilisation** ou du **recyclage (20 % bâtiment préfabriqué modulaire et mobilier urbain)**



Pour le réemploi : une seule obligation !

Réglementation environnementales 2020

- Remplace la RT 2012
- Favorise le réemploi par sa méthode dynamique d'analyse en cycle de vie
- Produits, équipements et matériaux de réemploi considéré comme ayant un impact carbone nul**

15	Bâtiments modulaires ou préfabriqués	20	20	25	25	30	30
----	--------------------------------------	----	----	----	----	----	----

Concrètement :

- Des obligations pour passer d'une économie linéaire à circulaire
- Des textes généraux favorisant l'introduction du réemploi
- Une seule obligation en matière de réemploi
- Une boîte à outils : le code de la Commande publique

Pas de freins

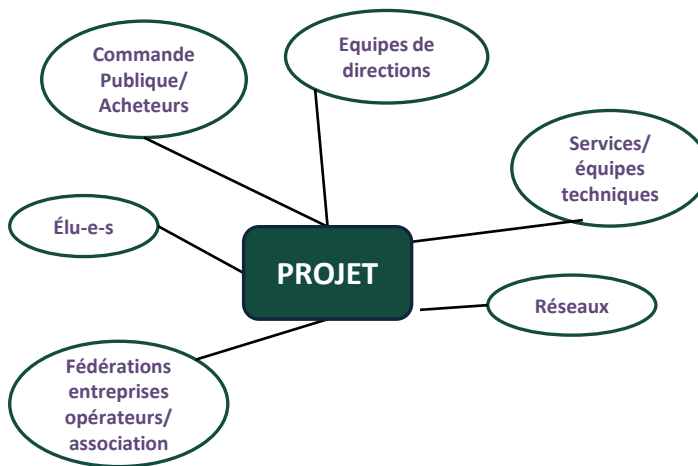
Mise en œuvre
à son rythme

Plusieurs outils
à dispositions

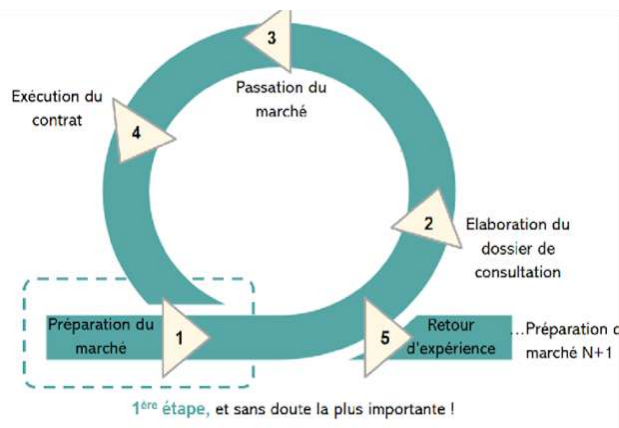
R A N Commande
C  publique
P E R durable
en Normandie

Des outils incontournables...

Cycle d'achat



Sourçing



Prise en compte des parties prenantes

R A N Commande
C  publique
P E R durable
en Normandie

Le Réseau RAN COPER

Ses objectifs



- **Susciter l'intérêt** des acheteurs, élu(e)s, équipes de direction, services techniques, administratifs et en charge des démarches de développement durable / Eco-responsabilité,
- **Former les cellules Achats/Commande Publique et Services Techniques/Développement durable** pour une intégration sécurisée de clauses environnementales, sociales et sanitaires aux procédures d'achats publics,
- **Accompagner et faciliter les réalisations d'achats,**
- **Développer et faire connaître des documents et outils de référence par domaines d'achats** facilitant le respect des évolutions réglementaires et l'intégration d'exigences « responsables »,
- **Valoriser les retours d'expériences, assurer une veille juridique et technique** régionale, nationale en matière de commande publique durable,
- **Contribuer aux dynamiques des filières régionales** et favoriser les échanges entre les membres en particulier et les autres acteurs économiques."

Sensibiliser
Former

Accompagner la
montée en
compétence

S'informer

Fédérer



Un centre de ressources/Boîte à outils

- Un site « partie adhérent » et « partie non adhérent »
- Veilles
- Lettres d'informations
- Outils et ressources
- Interviews-Retours d'expériences.

Des actions collectives et individuelles

- Sessions de formations
- Journées techniques régionales
- Webinaires d'informations et techniques
- Animation d'une fresque des Achats publics durables
- Pilotage collectif : groupes de travail thématiques, opérations collectives d'accompagnement,
- Représentations du Réseau au national et régional,
- Actions inter réseaux pour le déploiement du PNAD
- Sensibilisation
- Service « conseil adhérents »
- Service Guichet vert

<https://ran-coper.fr/>

contact@ran-coper.fr

Services actuels proposés par le réseau RAN COPER



Et des nouveautés en 2026...

Programme Loi AGECE – Article 58
AMI Valorisation des déchets inertes dans le BTP
Programme spécifique GHT sur la finalisation des SPASER
Programme SPASER et politique d'Achats Responsables

Construction du Réseau par les adhérents !

Comités de pilotage technique
Conseil d'Administration de l'Association
Construction d'une feuille de route annuelle

Les prochains rendez-vous de votre réseau !

- Table ronde Club du Réemploi le 30 avril à St Rémy Sur Orne
- Animation d'une fresque des Achats publics durables: le 26 mai à Mont-Saint-Aignan
- Session de formation : les 10 et 11 juin à Caen
- Atelier de formation « Loi AGECE » le lundi 15 juin à Lisieux

>> Infos et inscriptions : <https://ran-coper.fr/actualites/>

R A N Commande
C  publique
P E R durable
en Normandie

Merci pour votre attention

RAN COPER
contact@ran-coper.fr

Sabrina CHARUEL
07.48.11.65.19
sabrina.charuel@apesa.fr

**Journée du réemploi
30 avril 2026
À la MatÔtek**



RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr

Les actions régionales depuis 10 ans !

1. Construire une vision partagée et un portage politique

2018 : Adoption de la stratégie Economie circulaire et PRPGD
2025 : Intégration d'actions en faveur du réemploi dans la Feuille Route « Ecoconstruction » de COP « Mieux se loger »

2. Réaliser un diagnostic territorial approfondi

Depuis 2018 : Diverses études régionales et interrégionales financées par la Région Normandie

3. Structurer une gouvernance multi-acteurs

2018 : Création d'un réseau d'acteurs
2020 : Animation du Club par le WIP et la CRESS
2025 : Création de l'association « CRBN » !



Les actions régionales depuis 10 ans !

4. Sécuriser les gisements amont (agir sur l'offre)

Au fil de l'eau : Accompagnement technique et financiers des porteurs de projets pour la mise en place de ressourceries, plateformes de réemploi, de fournisseurs de matériaux ...



Acteurs du réemploi

**Per
MAC**

**Plateau
Circulaire**
Twitter YouTube Instagram

MatÔtek

**Grand
Chantier**

Les actions régionales depuis 10 ans !

5. Structurer les outils économiques et logistiques

[IDEE ACTION REGIONALE : Observation, structuration, valorisation | Région Normandie](#)

[IDEE Conseil "Economie circulaire, prévention et gestion des déchets" | Région Normandie](#)

[IDEE Innovation | Région Normandie](#)

[Modernisation du parc de traitement des déchets \(FEDER 21-27\) | Région Normandie](#)

[Soutien aux projets d'économie circulaire structurants | Région Normandie](#)

Plus d'1M€ investit par la Région Normandie dans la filière du Réemploi

Les actions régionales depuis 10 ans !

6. Créer la demande et sécuriser les débouchés

2021 – 2025 : Opération collective « Economie circulaire et bâtiment : Comprendre et entreprendre »

2025 : quelques RETEX de réemploi avec la Région Normandie :

- ISEN avec matériaux de réemploi (Caen)
- Lycée Guéhenno (Flers)
- Expérimentation d'une matériauthèque (Lycées)
- Internat du Robillard à St Pierre en Auge (en cours de travaux)

7. Développer les compétences et l'emploi

Depuis 2016 : Organisation d'évènements, de journée de sensibilisation

2019 et 2020 : Formation gratuite de la MOA et des MOE

2025 : Création de la Fresque du réemploi

2026 : Mise en place d'une formation « Réemploi » avec le CNFPT et le Club Réemploi



Les actions régionales depuis 10 ans !

8. Mettre en place un cadre économique soutenable > FOCUS REP PMCB

Contexte :

Agnès Pannier-Runacher annonce le 20 mars 2025 une « refondation » de la REP PMCB
Le ministre Mathieu Lefèvre reprend la main sur la refondation

Présentation du projet de décret ministériel > Concertation jusqu'au 19 mai 2026

- Refondation du maillage en s'appuyant sur les déchèteries professionnelles en priorité et les distributeurs sur la base du volontariat et sans obligation
- Sous l'égide des Conseils Régionaux avec une organisation à l'échelle départementale (zones blanches)
- Point de reprise à 15 min maximum
- Distinction entre matériaux « matures » et « non matures » avec un montant des écocontributions revus à la baisse
- Le réemploi demeure une ambition (AAP et soutiens à la dépose sélective)

Décret qui rentrera en vigueur le 1^{er} septembre 2026

Les perspectives

- Soutien technique et financier au Club Réemploi
- Soutien aux études et projets innovants dans le cadre du CPIER Vallée de la Seine
- Des évènements portés par le Club et le Collectif Bâtiment Durable et soutenus par la Région
 - Le 7 mai à Falaise > Réhabilitation d'une friche
 - Le 19 mai à Caen > Forum régional Bâtiment Durable
- Edition et diffusion des fiches REX de l'opération collective
- Relance des réunions de concertations territoriales avec l'OCAB
- Mise en place de réunions interdirections à la Région
- En discussion :
 - Intégration des enjeux de réemploi dans les politiques de rénovations des maisons individuelles en partenariat avec le Club des Rénovateurs et le Réno'Acc
 - Projet RECEBA



Emmanuelle Onno

Chargée de projet «Ecoconstruction & Valorisation des déchets du BTP »
Service Bâtiments Durables
Direction Energies Environnement Développement Durable

Non joignable les mercredis après-midi



Région Normandie (site de Caen)
Tél : 02 31 15 52 97



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr



Agenda du Club : notez les dates !

Falaise : visite
friches
industrielles et
réemploi

7 mai

Forum régional
du bât. durable -
Caen

19 mai

Visite Argentan
école Ginette
Kolinka (date à
confirmer)

26 juin

Journée
"réemploi des
matériaux"
(CAUE 27) au
Plateau
Circulaire

22 sept.

Salon
Empreinte
Expo Rouen

3 déc.

Webinaire
Flash du
réemploi

Aussi : webinaire flash 2e jeudi du mois
Actus du réseau : lundis 25/05 et 22/06

MERCI !

Place à la visite



Cécile BUSSIÈRE

Coordinatrice

contact@crbnormandie.fr | 07 75 66 51 74